

OBJECTIF santé au travail

LE JOURNAL DE L'AGEMETRA
VOTRE PARTENAIRE
SANTÉ TRAVAIL

N°24
OCTOBRE
2019

ÉDITO

« Ce 24^e numéro se fait l'écho des actions menées et en cours : ateliers sur les TMS, informations pratiques sur le risque chimique, focus sur la prévention du risque « bruit », forum avec les professionnels de la propreté... sans oublier l'actualité de votre service : évolution du portail adhérents, nouveaux centres de proximité, coopération avec les internes en médecine du travail.

- Construire ensemble une stratégie d'intervention,
- Consolider les lignes avant et arrière pour avoir à chaque poste les compétences les plus adéquates et complémentaires,
- Distribuer les rôles et responsabilités de chacun,
- Provoquer, accepter et relever le défi de la prévention primaire auprès de vos salariés, de vos entreprises et des branches professionnelles,
- « Botter parfois en touche » pour temporiser, s'adapter à vos contextes et trouver le moment opportun pour l'action,
- Marquer enfin l'essai et surtout vous aider dans sa transformation,

autant de séquences empruntées au monde de l'ovalie et qui traduisent bien notre engagement à votre service !

Et, si j'osais en cette période de Coupe du Monde et Lyon devenant une terre de rugby, je dirais...

HAKA...gemetra !



Bernard Crouzet
Président du Conseil
d'Administration
de l'Agemetra

Bonne lecture !



Focus prévention

> p.6

BRUIT ET TRAV ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- Effets du bruit sur la santé
- Conseils de prévention pour mieux entendre et communiquer au travail...
- Comment votre Service de Santé au travail peut-il vous accompagner ?

AU SOMMAIRE

TEMPS FORT

Le centre de Moulin à Vent a invité ses adhérents

> p.2

À SAVOIR

- Ouverture de deux nouveaux centres
- Aides financières risque chimique
- L'Agemetra contribue à la formation des Médecins du travail

> p.3

À VOTRE RENCONTRE

Prévention des risques professionnels : des mesures pour se protéger du bruit

> p.9

À VENIR

- Des changements bientôt sur le portail adhérents...
- Votre cotisation 2020 : un investissement prévention !
- Forum Propreté le jeudi 21/11/19
- Fermeture des centres du 23 au 31/12/19

> p.10

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : **DES MESURES POUR SE PROTÉGER DU BRUIT**

L'entreprise Étiquettes Philibert Chon, basée à Lentilly, a été accompagnée par l'Agemetra pour les aider à l'évaluation du risque bruit et la mise en place des moyens de protection contre l'exposition sonore.

Qu'est-ce qui vous a poussé à analyser les risques professionnels liés à votre activité ?

Pierre-Henri et Antoine Varennes : Dans notre métier, la fabrication d'étiquettes adhésives, nos équipes travaillent dans un grand atelier équipé de six lignes de production, où l'exposition au bruit est une réalité. Les opérateurs avaient jusque-là des protections simples (bouchons en mousse jetables). L'Agemetra nous a proposé de faire une dosimétrie du bruit dans l'atelier, de sensibiliser les salariés puis de mettre en place le cas échéant des moyens de prévention collectifs et individuels. Nous avons été très sensibles à cette démarche et positivement convaincus.

Dr Sabine Sabouraud : En tant que Médecin du travail, je porte une grande attention à la problématique du bruit et réalise régulièrement des audiogrammes aux salariés que je suis en consultation. C'est un enjeu de prévention important, de protéger à la fois les salariés et l'entreprise. Il est impératif d'éviter une surdité professionnelle au tableau n°42 des maladies professionnelles. Nous avons travaillé en équipe locale santé travail, avec Sara La Corte, infirmière en Santé au travail, Fernanda Moureau, Conseillère en Prévention Santé Travail (CPST) et une Assistante Santé Sécurité Travail.

Comment s'est déroulé l'accompagnement ?

Dr Sabine Sabouraud : La première étape a consisté à réaliser une dosimétrie de bruit dans l'atelier, selon les réglementations de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) ; les mesures ont été prises sur une demi-journée fin 2018 par notre CPST. Les résultats, rapportés à une journée de travail complète, ont montré que les seuils de décibels étaient souvent dépassés avec le risque d'une atteinte auditive provoquée par les bruits léSIONNELS.

Jean-François,
chef d'équipe, employé depuis 20 ans :

« A la fin de ma journée de travail,
je suis moins fatigué, plus serein »

« Je n'étais pas convaincu par la démarche de mon employeur au départ. Nous avions des bouchons coniques qui étouffaient trop les bruits, le bruit était devenu une habitude. Dans notre métier, nous avons besoin d'entendre les machines comme par exemple un papier qui se déchire. La machine sur laquelle je travaille fait 14 mètres de long. Aujourd'hui, ces nouveaux bouchons moulés en silicone offrent un vrai confort. Je ne pourrais pas m'en passer. A la fin de ma journée de travail, je suis moins fatigué, plus serein ».



De g. à dr. : **Pierre-Henri Varennes et Antoine Varennes**, co-dirigeants de l'entreprise, **Fernanda Moureau**, Conseillère en Prévention Santé Travail, **Sara La Corte**, infirmière en Santé au travail et le **Dr Sabine Sabouraud**, Médecin du travail à Limonest. Photo MGR

Pierre-Henri et Antoine Varennes : L'analyse de l'Agemetra a été exposée et partagée avec l'ensemble des collaborateurs sous forme de diaporama début 2019, pour les sensibiliser au bruit et leur montrer l'importance de se protéger. L'Agemetra nous a conseillé le port de bouchons moulés et nous a fourni une liste de prestataires spécialisés car c'est un procédé fin et technologique. Il était important que les bouchons laissent passer les fréquences conversationnelles et certains bruits des machines, car nous travaillons aussi à l'oreille.

Que reprenez-vous de votre collaboration avec l'Agemetra ?

Pierre-Henri et Antoine Varennes : Nous sommes très contents. Les salariés ont complètement adhéré à la démarche, et ont parfaitement adopté les bouchons qu'ils manipulent avec précaution. Depuis, avec l'Agemetra, nous avons démarré une autre étude d'évaluation du risque chimique.

Dr Sabine Sabouraud : C'est une expérience réussie car la direction de l'entreprise a été proactive en terme de prévention et les salariés ont pu véritablement comprendre le sens de notre accompagnement. On peut parler de relation de confiance entre l'Agemetra et l'entreprise.



Étiquettes Philibert Chon

Créée en 1894, Étiquettes Philibert Chon est une entreprise familiale (Pierre-Henri et Antoine Varennes constituent la 5^e génération) qui compte 25 collaborateurs.

Transformateur de papier depuis l'origine, l'entreprise s'est spécialisée dans la fabrication d'étiquettes adhésives notamment pour l'industrie cosmétique, pharmaceutique, agroalimentaire, chimique et pétrochimique.

www.etiquetteschon.com